Écrit par Gaëtan Juillard
Mardi, 08 Mai 2012 04:17 -

La création de conseils spécialisés dans la sauvegarde du patrimoine n'est qu'un élément parmi l'ensemble de résultats concrets escomptés suite à la signature d'un engagement souscrit entre la ministre de coordination du Patrimoine, -María Fernanda Espinosa-, les porte-paroles du Conseil de la Magistrature, et le Directeur du Fisc, Galo Chiriboga.

Le document souscrit engage toutes les institutions impliquées à redoubler d'efforts institutionnels en ce qui concerne la protection intégrale du patrimoine naturel et culturel du pays, à travers un programme visant à renforcer l'application des critères judiciaires et fiscaux pertinents, et à créer des conseils juridiques et fiscaux spécialisés en la matière.

Lire " Ministerio Coordinador de Patrimonio, Fiscalía y Consejo de la Judicatura buscan reforzar defensa de los patrimonios del Ecuador " sur la page web du Ministère de Coordination du Patrimoine